L'ÉPISODE DU NOTAIRE GAYDA

C'est en 1973, que Maurice Guinguand introduit pour la première fois dans l'histoire de Rennes-le-Château l'affaire du notaire Gayda. En effet, à la page 137 de son livre, *L'Or des Templiers* [1], il indique ce qui suit : *« Un jour, en 1883 ou 1884, un homme qu'il ne connaissait pas se présenta chez l'abbé. Il était notaire à Quillan et avait entendu vanter les qualités de latiniste de Saunière. Il exposa avec quelque gêne qu'il souhaitait obtenir le concours de l'Abbé pour une affaire délicate. Il s'agissait de rédiger en latin un texte qui permettait au notaire de prétendre à la succession de certaines terres d'Urbain de Fleury. Cette demande peu orthodoxe piqua la curiosité de l'Abbé qui, au fil des mois, finit par comprendre que le notaire avait trouvé, parmi les vieux documents de son étude, certains papiers qui l'avaient mis sur la piste d'un trésor. Bien entendu, le notaire ne les lui montra jamais. Mais Saunière en apprit sans doute assez pour entreprendre lui-même des recherches dont il ne souffla mot au notaire. »*.

Deux pages plus loin [2], Maurice Guinguand poursuit son récit : *« À l'automne 1885, le notaire vint annoncer à Saunière qu'il était enfin sur la piste et que ses recherches allaient aboutir. L'abbé le plaisanta et lui dit qu'il ne croyait pas à son histoire, si peu, même, qu'il était prêt à parier cent mille francs, assuré qu'il était de n'avoir jamais à les verser ! Le pari tint jusqu'au jour où, peu après, le notaire tout excité vint informer le curé qu'il avait eu tort de se moquer car il avait trouvé le trésor. L'abbé Saunière convint de l'accompagner le lendemain à la chasse pour vérifier ses allégations. Que se passa-t-il exactement ce jour-là, le 24 octobre 1885 ? Les enfants du patronage avaient escorté les chasseurs pendant un bout de leur course. Ils entendirent de loin les appels de l'Abbé qui les retrouva à mi-chemin. Il saignait abondamment et enjoignit aux enfants de courir chercher un médecin. Un malheur était survenu là-haut tandis qu'ils chassaient et un bloc de pierre s'était effondré. Le notaire était au plus mal. Il était mort, en fait, quand le médecin arriva. »*.

Maurice Guinguand ne donne pas la source de ce récit pour lequel il ne s'encombre ni de détails ni de la chronologie. Par exemple, le notaire en question n'a jamais eu son étude à Quillan mais à Espéraza. De plus, si l'abbé Saunière pratiquait quelque peu le latin, comme ses nombreux confrères, il n'était néanmoins pas connu comme un spécialiste de cette discipline ! Enfin, quand Maurice Guinguand écrit : « *Saunière en apprit sans doute assez pour entreprendre lui-même des recherches »,* il oublie que l'abbé officiait en 1883 et 1884 au Clat, lieu suffisamment perdu et éloigné pour entreprendre des recherches sur le terrain des deux Rennes.

Quatre ans après ce récit, dans son livre *Signé Rose Croix*, au chapitre intitulé *« Un certain danger »,* Gérard de Sède reprend brièvement, en quatre lignes, l'épisode narré auparavant par Maurice Guinguand en y ajoutant toutefois quelques informations nouvelles [3] : *« Le 24 octobre 1885 Joseph-Gabriel Gayda, 42 ans, notaire à Espéraza [4] qui chassait souvent en compagnie de Bérenger Saunière, trouve une mort violente sur les collines entourant Rennes-les-Bains. [5] »*. Gérard de Sède donne en effet les nom et prénoms du notaire, son

---

[1] *L'Or des Templiers* par Maurice Guinguand, Éditions Robert Laffont 1973, page 137.
[2] *Ibid*. page 139.
[3] *Signé Rose Croix* par Gérard de Sède, Éditions Plon 1977, page 166.
[4] Avant Espéraza, Joseph-Gabriel Gayda était notaire à Alzonne. Il y a peut-être connu très brièvement Alfred Saunière nommé vicaire en juillet 1878 qui quittera son poste d'Alzonne pour rejoindre les Jésuites en 1879.
[5] Dans le même chapitre *Un certain danger*, de son premier livre *L'Or de Rennes* (Éditions Julliard 1967), cet épisode du notaire Gayda est absent.

âge au moment de sa mort, et le lieu où il mourut, près de Rennes-les-Bains. Cette fois, l'histoire semble être complète !

Qu'en est-il ?
Généralement, quand un décès se produit sur le territoire d'une commune, on en retrouve la trace dans les délibérations de son conseil municipal. Pourquoi rien n'apparaît ni dans celles de Rennes-les-Bains ni dans celles des municipalités environnantes ? Pourquoi aussi ce silence dans la presse locale ? Rien sur ce décès dans *Le Limouxin* par exemple ! Idem du côté de la Gendarmerie de Couiza ! La réponse à ce mutisme tient en plusieurs raisons.

Gérard de Sède indique aussi que le notaire et le curé chassaient souvent ensemble ! Or la période où exerce Joseph Gayda à Espéraza contredit cette affirmation. En effet, le notaire officie en cette commune entre 1883 et 1885. Son premier acte date du 5 janvier 1883 et son dernier acte du 7 janvier 1885. Durant cette période, l'abbé Saunière assure la cure du Clat qu'il quitte pour celle de Rennes-le-Château en juin 1885. Après son dernier acte établi en janvier 1885, le notaire et sa famille quittent Espéraza pour une autre destination.

En réalité, le lieu et le jour du décès du notaire ne sont ni Rennes-les-Bains ou sa région, ni le 24 octobre 1885 comme l'affirment Maurice Guinguand et Gérard de Sède !

Joseph Gabriel Gayda est décédé à Toulouse le 4 juillet 1886 à l'âge de 43 ans. Il était né à Alet le 19 février 1843.

2063
Gayda
Epoux
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE. — AU NOM DU PEUPLE FRANÇAIS
Du Cinquième jour du mois de Juillet l'an mil huit cent quatre-vingt six
à deux heures du Soir Décès de Joseph Gabriel Gayda ancien notaire décédé
le jourd'hier à quatre heures du Soir Allée de Garonne 21 à l'age de
quarante trois ans né à Alet (Aude) domicilié à Toulouse époux
de Virginie Calvet sans profession âgé de trente six ans sans autres
renseignements
ainsi qu'il résulte du certificat de vérification de Mr le Docteur Médecin, Rey à ce délégué
Témoins domiciliés à Toulouse Victor Sarant Docteur Médecin âgé de trente huit ans
sus dite Allée 1re et Jean Rouyol Cordonnier âgé de soixante douze ans
rue de l'Industrie 15 tous parents, qui ont signé
Constaté par Nous soussigné, adjoint au Maire de Toulouse officier public de l'Etat Civil délégué par lui, lecture préalablement faite aux témoins.
V. Sarant
Rouyol
Le Maire,

Acte de décès du notaire Joseph Gayda

Le notaire était marié à Louise Virginie Calvet (née à La Force le 18 avril 1851) avec qui il eut deux enfants : une fille prénommée Rose Virginie Françoise née à Alzonne le 1er novembre 1875 et un fils Pierre Joseph Eugène né le 19 octobre 1879 à Espéraza. À l'époque où elle demeurait à Alzonne, la famille Gayda habitait au 54 Grande Route.

Conclusion
L'histoire racontée par Maurice Guinguand et reprise par Gérard de Sède, tout aussi plaisante et fantastique qu'elle puisse paraître, est une affabulation de plus. On retrouve d'ailleurs ce même genre de sornette dans l'histoire de Jean Delaude qui, d'après Pierre Plantard, avait eu pour marraine et parrain de son baptême à Nice en 1891 Marie Dénarnaud et Bérenger Saunière … [6]

Patrick Mensior

[6] https://www.rennes-le-chateau-doc.fr/lespersonnages/plantard/images/Sauniere_a_Nice.pdf